



1/ Organisateur de la consultation : SEMAPA, Société d'Etude, de Maîtrise d'Ouvrage et d'Aménagement Parisienne, 69/71 rue du Chevaleret, 75013 Paris.

2/ Objet de la consultation : La SEMAPA recherche les candidats à l'acquisition d'un terrain et de volumes du lot **B1A5** afin de réaliser un immeuble comprenant des logements privés, des locaux d'activités / de services / des commerces.

La consultation est ouverte à des équipes plurielles et pluridisciplinaires.

3/ Présentation de la consultation lots B1A5 :

3.1 - La localisation du lot B1A5 : Le lot est situé dans le secteur Bruneseau de la ZAC Paris Rive Gauche (Paris 13e), sur une parcelle située entre le boulevard du Général d'Armée Jean Simon et la rue Jean-Baptiste-Berlier.

3.2 - Le lot B1A5 : L'emprise est constituée d'un terrain d'une superficie de 1.054 m² environ.

Le programme et la constructibilité du lot représentent au total environ 5.170 m² SdP répartis de la manière suivante :

- logements privés : environ 4.200 m² SdP,
- locaux d'activités, de services et de commerces : environ 940 m² SdP
- local jardinier : 30 m² SdP à destination du futur square public attenant.

Ce lot comprendra également la réalisation d'un escalier public.

3.3. - Les équipes éligibles : La consultation s'adresse à des Equipes pluridisciplinaires comportant l'ensemble des intervenants capables de concevoir un projet innovant et d'en garantir la faisabilité.

Une grande ouverture est requise dans la composition de l'Equipe dès la phase d'appel à candidatures.

Cette équipe comprendra au minimum :

- un maître d'ouvrage ayant la capacité technique et financière de mener à bien le projet (promoteur, investisseur...);
- une agence d'architecture ;
- un BET démarche environnementale ;
- un BET structure ;
- un BET sécurité incendie.

3.4. - Les attentes de la consultation : Le projet s'inscrit dans la dynamique d'innovation urbaine initiée par la Ville de Paris avec Réinventer Paris. Les attendus s'organisent autour de différents thèmes :

- procédés et modes constructifs innovants, programmation en adéquation avec la composition du projet et avec les programmes des bâtiments avoisinants, anticipation de nouveaux usages et modes de vie... ;
- qualité architecturale ;
- qualité de l'approche environnementale : acoustique, déchets, gestion de l'eau, qualité des matériaux de construction bio-sourcés, approvisionnement énergétique, intégration du végétal, respect de la biodiversité, chantier à faibles nuisances... ;

- développement d'une offre de logement privé familial et mixte par le jeu de la charte antispéculative de la Ville de Paris, par des montages économiques innovants pérennisés dans le temps et intégrant l'innovation sociale ;
- démarche culturelle par l'intégration, dès la conception du projet, d'une intervention artistique.

4/ Organisation de la consultation :

4.1. - Déroulement de la consultation :

Phase 1 : un appel à candidatures (AAP) : Les candidats pourront remettre leurs dossiers de candidatures dont le contenu est précisé dans le dossier de consultation à retirer à la SEMAPA.

3 à 5 équipes seront appelées à concourir en phase 2, après examen des candidatures par une Commission de sélection.

Phase 2 : un concours restreint aux 3 à 5 équipes sélectionnées en phase 1 : Les équipes sélectionnées rendront une offre comprenant, notamment, un projet architectural et technique.

L'équipe lauréate sera désignée par un Jury après audition des équipes.

4.2. - Planning prévisionnel de la consultation B1A5 :

- Ouverture de la phase 1 – Appel à candidatures : 27 septembre 2019 à partir de 14h00
- Clôture de la phase 1 – Remise des propositions : 7 novembre 2019 avant 12h00
- Commission de sélection et annonce des équipes retenues en phase 2 : début décembre 2019
- Retour sur l'engagement des équipes finalistes : 3 janvier 2020
- Lancement de la phase 2 – Concours : début janvier 2020
- Réunion questions/réponses : fin janvier 2020
- Remise des offres finales : 8 avril 2020 avant 16h00
- Jury avec oral de présentation : mai 2020.

5/ Modalités de la phase 1 : Appel à candidatures

5.1. - Ouverture et clôture de la phase 1 - Appel à candidatures : La phase 1 est ouverte à partir du **27 septembre 2019 à partir de 14h00.**

Les candidatures devront être remises à la SEMAPA au plus tard le **7 novembre 2019 avant 12h00.**

5.2. - Retrait des dossiers de consultation phase 1 - appel à candidatures : Les candidats intéressés sont invités à retirer, ou à faire retirer, le dossier de consultation phase 1 dans les locaux de la SEMAPA auprès de la Direction de la Programmation, de l'Urbanisme et du Développement. Il est recommandé préalablement de téléphoner au 01 44 06 20 88 (Madame VINCENT).

Aucun dossier ne sera envoyé par voie postale.

Le dossier sera délivré contre un chèque de 1 000 Euros TTC libellé à l'ordre de la SEMAPA.

Un récépissé sera remis aux candidats lors de la remise de ce chèque.

5.3. - Remise des candidatures : Les dossiers de candidature devront parvenir à la SEMAPA sous plis cachetés, soit par envoi recommandé avec accusé de réception, soit déposés en mains propres contre récépissé.

5.4 - Adresse et horaires d'ouverture de l'organisateur de la consultation :

L'adresse de la SEMAPA, organisatrice de cette consultation, est la suivante : SEMAPA, Direction la Programmation, de l'Urbanisme et du Développement, 69/71 rue du Chevaleret, 75013 Paris.

Les bureaux de la SEMAPA sont accessibles en semaine de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (16h le vendredi).

6/ Renseignements complémentaires : Frédéric LUCCIONI, Directeur Général Adjoint,

E-mail : fluccioni@semapa.fr,

copie à : Sylvie VINCENT, Assistante de Direction

E-mail : svincent@semapa.fr